

OFFRE D'EMPLOI

Animateur·rice EEDD – Programme Ecopousse

ASSOCIATION ARTPICULTURE

Où: Bordeaux Métropole

CDD du 17 mars au 22 juin 2026

16 € brut / heure

Convention Collective ECLAT – Groupe C (coefficient 285)

Présentation

Dans le cadre du déploiement du programme **Ecopousse** auprès des écoles primaires de Bordeaux Métropole, notre association ARTPICULTURE recrute un·e animateur·rice en Éducation à l'Environnement et au Développement Durable (EEDD).

Le programme prévoit 3 interventions par classe auprès de 45 classes (maternelle MS à CM2), sur les thématiques : Énergie, eau, biodiversité et mobilité durable.

Missions

Sous la responsabilité de la coordination pédagogique :

Animation en milieu scolaire

- Conduire des séances pédagogiques en autonomie
- Adapter les contenus au niveau des élèves
- Assurer la gestion d'un groupe classe
- Garantir une posture éducative bienveillante

Préparation et suivi

- Préparer et vérifier le matériel pédagogique
- Installer et ranger le matériel sur site
- Assurer les échanges avec les enseignant·es
- Réaliser le reporting prévu

Organisation du travail

- Animations du **23 mars au 22 juin 2026**
- 4 jours par semaine : lundi, mardi, jeudi, vendredi
- 3 à 4 animations par jour (2 le matin / 1 à 2 l'après-midi)
- Déplacement inter-écoles possible le midi

- Volume prévisionnel estimé : environ **365 heures**

Durée du travail

Le contrat prévoit :

- **Un volume minimal garanti de 365 heures**
- **Un volume maximal de 380 heures**

La rémunération est calculée sur la base des **heures réellement effectuées**, sans pouvoir être inférieure à l'équivalent de 365 heures sur la durée du contrat.

Toute heure au-delà de 380 heures fera l'objet d'un avenant écrit préalable.

Un relevé mensuel des heures sera établi et validé.

Préparation obligatoire

- Prise en main des outils **le 17 mars 2026**.
- Journée de formation **le 18 mars 2026 à Tarbes** (Frais de train et restauration pris en charge)
- Préparation **le 19 et 20 mars 2026**

Déplacements professionnels

Le poste est exercé en itinérance sur les établissements scolaires de Bordeaux Métropole. Les déplacements sont effectués avec le véhicule personnel de l'animateur·rice.

Les frais kilométriques sont remboursés sur la base de **0,60 € par kilomètre**, dans la limite du barème fiscal en vigueur applicable au véhicule déclaré. Les frais kilométriques sont remboursés sur les déplacements :

- du trajet domicile → premier établissement
- des déplacements entre établissements
- du trajet dernier établissement → domicile

Un relevé mensuel des kilomètres devra être transmis.

Sont considérés comme temps de travail effectif :

- Animations
- Installation et rangement
- Reporting
- Déplacements entre établissements
- Journée de formation

Ne sont pas considérés comme temps de travail effectif :

- Pause méridienne
- Trajets domicile ↔ premier et dernier établissement

Contrat et rémunération

- CDD pour surcroît temporaire d'activité
- Convention Collective ECLAT
- Classification : Groupe C – coefficient 285
- Rémunération : **16 € brut par heure de travail effectif**
- Indemnité de fin de contrat : 10 %
- Indemnité compensatrice de congés payés : 10 %
- Ancienneté conventionnelle applicable le cas échéant

Profil recherché

- Expérience en animation EEDD
- Expérience en milieu scolaire appréciée
- Autonomie, rigueur et sens de l'organisation
- Capacité à tenir un rythme d'animation soutenu

Candidature

Envoyer CV et lettre de motivation avant le 27 février 2026 à :

recrutement@artpiculture.org

Prise de poste : **16 mars 2026**